Le Whig de St. Landry.

VOL. I.] OPELOUSAS, PAROISSE ST. LANDRY, LOUISIANE, JEUDI MATIN, 24 OCTOBRE 1844. [No 8.

LE WHIG

EST PUBLIE TOUTES LES SEMAINES, PAR
JOSEPH ETTER.

Le Bureau est situé dans "Court street," en face de la Maison de Cour.

CONDITIONS:

ABONNEMENT:—Par an, payable d'avance, - $3 00
Do., payable avant l'expiration de 6 mois, - 4 00
Pour six mois, payable d'avance, sans exception. 2 00

AVIS:—Pour l'insertion d'un Carré de pas plus de dix lignes, $1. pour la première fois, 50 cents pour chaque insertion subséquente. A moins qu'il n'en soit autrement ordonné, les avis seront publiés en français et en anglais, et paieront en conséquence. Une déduction libérale sera faite pour les avis insérés pour une longue période. Lorsque le temps de l'insertion ne sera pas spécifié, elle sera continuée pendant deux mois et paiera en conséquence; mais la publication d'aucune avis, ou la continuation d'aucune souscription ne sera arretée, tant que le prix n'en aura point été payé, et à moins que l'Editeur n'en décide autrement.

Le Whig de St. Landry.

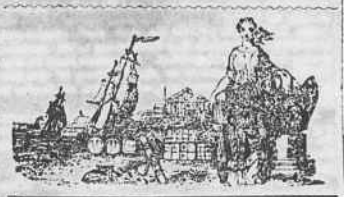

OPELOUSAS, LA.

JEUDI MATIN, 24 OCTOBRE 1844.

TICKET WHIG.

POUR PRESIDENT,
HENRY CLAY.

POUR VICE-PRESIDENT,
THEODORE FRELINGHUYSEN.

CANDIDATS AUX PLACES D'ELECTEURS POUR CHOISIR LE PRESIDENT ET LE VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS:

PREMIER DISTRICT—JACQUES TOUTANT.
SECOND DO. ZENON CAVELIER.
TROISIEME DO. GEORGE S. GUOIN.
QUATRIEME DO. LAFAYETTE SAUNDERS.
CINQUIEME DO. JACQUES DUPRE.
SIXIEME DO. EDWARD SPARROW.

DE RETOUR.

Enfin nous sommes revenus sur notre 'terrain' après une absence inopinément prolongée par la baisse des eaux; notre passage de la Nelle. Orléans ici, a duré seulement douze jours. Nous espérons que nos amis voudront bien oublier et pardonner les inéxactitudes et la pauvreté de nos colonnes pendant notre absence. Maintenant que nous avons posé notre tente; tout notre tems sera consacré au "Whig" et tous nos efforts tendront à le rendre agréable au gout du lecteur le plus fastidieux.

☞ Pendant notre séjour à la Nelle. Orléans, nous avons vu plusieurs des orateurs, qui occupent le premier rang dans notre parti et qui nous ont promis d'assister à notre Barbecue du 25, pourvu qu'ils puissent trouver un moyen de se rendre ici. Nous comptons avec confiance sur trois des plus notables, par leur talents et leur éloquence. Assemblons nous en foule pour honorer leur présence, et nous distinguer! Que ce Barbecue repande, dans les rangs de nos adversaires une terreur telle qu'ils n'en ont jamais éprouvé.

☞ Beaucoup d'orateurs éminents, prendront la parole à cette réunion, tant en français qu'en Anglais. Les préparatifs faits comptent sur de nombreux convives et nous croyons que la compagnie présente sera la plus nombreuse qui se soit assemblée cette saison.

☞ Nous nous faisons un plaisir d'appeler l'attention de nos lecteurs, sur l'avis publié par le Collège Franklin de notre ville, dans les colonnes de notre papier de ce jour. Nous nous proposons, dans peu, de visiter cette institution et de donner, à ceux qui désirent son succès, des details éxacts et impartiaux sur ses differentes branches. Une telle institution si elle en est digne, doit être protegée libéralement.

BARBECUE DU BAYOU CHICOT.

Le Barbecue de Samedi dernier au Bayou Chicot, a été, nous a-t-on dit, tout ce quil devait être, pour satisfaire tout le monde. Environ 200 personnes y assistérent et les discours des divers orateurs, qui prirent la parole, furent reçus avec une approbation générale. On nous a dit aussi, que rien ne manquait à la réception faite par les enfants du Chicot, à leurs visiteurs; et que des pièces de venaison entières, furent découpées dans le style. Continuez! Encore quelques jours de travail, et la campagne sera terminée, par l'élévation, au plus haut rang du pays, de celui que ses talents et ses services en rendent si digne.

Nous n'avons pas le tems de compter tous les états qui nous sont assurés; n'importe, hurah pour les Whigs!

☞ Nous voudrions bien savoir ce que nos frères Démocrates diraient, si dans quelqes semaines, nous avions à publier l'avis suivant:

"*Toiles de Coton, &c.*—Les habitants de la paroisse St. Landry sont prévenus que nous sommes prêts à leur fournir des marchandises sortant de notre propre manufacture, nous pouvons les recommender pour leur durée. Protégez vos fabricans!

——— ——— & Co.

Paroisse St. Landry."

Quelques étonnant que cela puisse paraitre, nous avons vu des choses plus improbables se réaliser, et si nous sommes bien informés, l'avis cidessus sera publié avant pue James K. Polk prenne place au fauteuil présidentiel.

ARGUMENTS LOCOFOCO.

Nos adversaires deviennent sans frein et désespérés. Nous ne compterons pas les nombreux outrages qu'ils ont commis contre les whigs et leurs assemblées, dans tout le pays; mais nous ne passerons pas sous silences les scènes qui se passent dans notre propre état.—Nous avons particuliérement en vue l'attaque lâche et vile contre les whigs de la Nouvelle Orléans à une de leurs assemblées, tenue au dépôt du chemin de fer dans le 3me. Municipalité. Voici cequi s'est passé; pendant que notre parti prenait tranquillement ses mesures, une procession de Locofocos arriva au dépôt, et ayant été informés que les gens qu'ils interrompaient étaient des opposés politiques ils poussérent les cris de à bas "Damn les réunions whigs! marchons autravers!" Alors s'engagea un combat, dans lequel beaucoup de personnes furent grièvement blessées et la banniére locofoco mise en piéces. Si nos adversaires en sont reduits à de telles extrémités et à conquérir par des coups, une majorité, il est tems qu'ils nous le fassent savoir. Nous espérons que les meneurs du parti, s'efforceront d'arrêter cette tendance, vers l'anarchie et qu'on épargnera à notre pays l'effusion du sang. Si les democratas se rendaient de nouveau coupables de semblables tentatives, nous sommes convaincus, d'après ce que nous savons personellement des sentimens qui régnent en ville, que les rues pourraient bien présenter un spectacle aussi terrible, que celui qu'offrit le mémorable champ de bataille de 14. Puisse le tout puissant, dispensateur des biens et des maux éloigner de nous un si grand malheur.

PRESAGES!

MIETTES POUR AMOS!!

Le bateau portant la députation de St. Landry, descendait le bayou; tout-à-coup un beau gros *coon* s'élança d'un arbre voisin, vint s'abattre sur les gardes et entra dans la cabine. On s'en saisit facilement et après qu'il eut rendu visite aux dames, on le congedia, avec trois hurahs, en l'honneur de l'honnête Amos Kendall et de son livre de présages.

A l'entrée de l'Atchafalaya un aigle superbe, planant majestueusement à l'avant du bateau, décrivit dans son vol plusieurs cercles, puis se perchant sur un frêne, laissa passer le bateau sous ses ailes entr'ouvertes.

Ces deux incidens quoique futiles, ne laisserent pas de produire une heureuse impression sur l'esprit de la compagnie, et la préparérent au spectacle magnifique que la Convention devait lui présenter.

Le *Courier des Etats Unis*, dans un de ses derniers numéros, nous rapporte le fait suivant, que nous avons lu avec peine et que nous aurions voulu ne pas croire, tant il est déshonorant pour le parti qui peut se servir d'un tel moyen. Mais malheureusement, la véracité et le penchant bien notable de ce journal pour le parti que ce fait stigmatise ne nous permettent point le doute. Voici ses paroles:

"Or il est établi par des documens officiels émanés de Tammany Hall, que les pauvres fonctionnaires démocrates sont forcés de contribuer pour une large part aux besoins de la caisse électorale de leur parti. Dans un meeting secret, tenu le 15 août par le comité général démocratique, il fut nommé une commission chargé de "demander et d'obtenir la destitution de tous les fonctionnaires choisis parl'administration actuelle de l'état, qui n'auraient pas payé, dans un délai de 15 jours, leur dividende au comité des finances." Conformément à cette décision, il fut adressé aux fonctionnaires retardataires une circulaire qui mérite d'être reproduite:—"Le Comité Démocratique Républicain de Tammany Hall a besoin de fonds pour pousser avec vigueur la campagne politique actuelle en faveur des candidats démocrates Polk et Dallas, et aussi pour maintenir l'ascendant du parti dans cet état. Les usages, depuis longtemps établis dans le parti, donnent au Comité le droit de demander des contributions à tous les fonctionnaires employés par le gouvernement de l'état, ou élus par le parti. Le Comité attend de vous $10, que vous voudrez bien remettre au trésorier."

"Il est bieu entendu que le chiffre de la taxe n'est pas le même pour tous les contribuables, qui paient d'autant plus qu'ils ont de plue gros appointemens. Du reste, il n'est question, dans cette circulaire, ni de destitution ni de délai, et elle serait en elle-même fort innocente si on ne le rapprochait pas de la décision du 15 août. Mais, en présence de rapprochement, il n'est pas permis de contester que les fonctionnaires publics, qui ne devraient dependre que de l'autorité supérieure et de la loi, sont sous la dépendence de comités dont l'existence n'est pas légale, dont les manœuvres sont occultes. Permis aux républicains de penser qu'il est du devoir de tout bon citoyen, non-seulement de donner son vote à la cause qu'il a embrassée, mais aussi de fournir l'argent nécessaire pour acheter les votes qui sont à vendre; c'est là une moralité électorale que nous avons le malheur de ne pas comprendre, nous autres monarchistes mercénaires. Mais nous défions les financiers démocrates de justifier cet emprunt forcé qu'ils prélèvent sur les fonctionnaires, en leur demandant, en quelque sorte, la bourse ou la vie. Pauvre gens! qui ne sont pas seulement obligés, pour obtenir et conserver leurs places, de plier leur conscience politique aux caprices de la majorité, mais qui. en outre, sont contraints de se laisser arracher une partie du salaire qu'ils ont si laborieusement conquis et qui leur échappera demain peut-être. C'est un véritable vol dont on se rend coupable à leur égard, et puis on s'étonne qu'il soient parfois tentés d'user de représailles, en escamotant les deniers publics qui leur passent par les mains!"

Quant à nous, nous croyons les employés du gouvernement trop honorables, qu'ils soient Whigs, démocrates ou locos, ou de quelqu'autre nom qu'on les appellent, pour ne pas être surs qu'ils préféreront tous jeter à la figure, de ceux qui leur proposent un tel marché, le juste salaire du à leur travail, que de payer une dime honteuse prix du Sacrifice de leur conscience.

DOCUMENS WHIGS.

Faites les circuler.

Nous sommes en possession d'un grand nombre de discours, d'adresses et de faits de statistique pour la campagne actuelle. Venez, amis, prenez les et répandez les libéralement.

LE TARIF ET SES EFFETS SUR LE MARCHE INTERIEUR.

Un des faits les plus saillans dans les nouvelles d'Angleterre et de la dernière importance pour les planteurs de coton des Etats Unis, c'est qu'il reste invendu une immense quantité de Coton Americain de la recolte de l'année passée et que le prix moyen des ventes n'a pas depassé 7 cents par livre. Rien ne démontre plus victorieusement la nécessité de créer un marché interieur capable de consommer le surplus de nos recoltes, surtout pour le grand produit du sud. Rien ne met plus en évidence la folie d'une politique meurtriére, tendant à borner notre marché intérieur, en ruinant et harassant nos manufactures, que ce seul fait. Il prouve que nous produisons plus que nos marchés étrangers ne consomment et que le manufacturier du nord est presque notre seule ressource pour la vente de la recolte de cette année.

Supposons, qui indépendamment des accidens arrivés aux planteurs de coton pendant cette saison, la politique locofoco eut prévalu, et que la protection accordée à nos manufactures et sous la quelle elles se sont fortifiées, eut été retirée; qu'ils eussent été obligés de compter entiérement sur les marchés encombrés de l'Europe avec leurs prix modiques, pour la vente de leur faible récolte; nous demandons, dans qu'elle situation, ils se trouveraient?

L'année passée l'augmentation dans la quantité de coton consommé par nos propres manufactures, n'a pas été moindre de 100,000 balles et il est probable que cette quantité continuera à augmenter dans la même proportion. Un autre fait digne de remarque, c'est que le fabricant domestique à généralement payé un prix plus élevé pour le coton qu'il a consommé, que le fabricant de tout autre pays du monde. Nos manufactures ont acheté pour leur consommation, dans le cours de l'annee, 400,000 Balles, au prix moyen de neuf cents la livre; ayant fait une grande partie de leur de leurs achats dans les quatre premiers mois de la saison à 10 et 11 cents la livre quand les prix d'Europe étaient 20 pour cent plus bas. Maintenant encore, que par l'influence éxercée par les variations des prix sur les marchés d'Europe, nos prix ont subi une baisse marquée, ces mêmes prix sont plus élevés au nord, que dans aucun marché étranger du monde. Si donc nos fabricans étaient à même de doubler ou de tripler la quantité de Coton qu'ils consomment actuellement, n'est il pas patent que nos planteurs obtiendraient un prix superieur pour leur Coton! Si, l'année passée, nos manufactures eussent pris 800,000 balles, au lieu de la moitié de cette quantité, ne peut on pas croire que nos planteurs de sud eussent obtenu un prix moins de neuf cents par livre au lieu de moyen de Sept cents! Supposons encore, que nous eussions été capables de consommer chez nous le surplus, restant sur les marchés d'Europe, sous quels auspices plus favorables ne se serait pas présenté notre nouvelle recolte sur ces mêmes marchés! Chaque Balle du surplus de notre coton, que nous consommons chez nous, (il est évident qu'il y aura un surplus que nos marchés étrangers ne sauraient employer) diminue d'autant l'influence que les fluctuations des marchés d'Europe éxerce sur nos prix, et nous rend d'autant plus capables d'être nous mêmes nos propres régulateurs, au lieu de dépendre du dehors. Abaissez le tarif, et par cela, diminuez la quantité de matière première que consommez chez vous, et aussitôt vous mettez le consommateur étranger en position d'en fixer le prix, et soyez bien certain qu'il le fixirait si bas, que les produits du planteur ne payeraient pas son sel.

Les autres produits de notre agriculture que nous exportons, pour les marchés d'Europe sont si peu de chose qu'ils méritent à peine qu'on s'en occupe, cependant afin de montrer l'influence du tarif ou plutôt ses effets sur les intérêts du fermier du nord, aussi bien que sur ceux du planteur du sud, nous jetterons un coup d'œil sur les prix, qu'obtiennent à l'étranger, quelques uns des produits du nord, comparés au prix des mêmes articles chez nous. La farine Américaine est cotée à 19 shillings, ou $4 50 par baril, sur quoi il faut payer un droit de 10s 10d ou $2 56, ce qui laisse une Balance de $2 30 pour payer le fret, les commissions, le charrois, et le salaire du producteur, sans parler de l'assurance et des autres dépenses accidentelles. Le même article se vend rarement à l'interieur moins de $4 par baril. Sur chaque mille barils de farine Americaine consommée en Angleterre, le gouvernement Anglais lève un revenu de $2.226. En supposant que l'Angleterre prenne 100,000 barils de farine Americaine (La Louisiane en consomme le Double) son gouvernement en tirerait un revenu de $256;000, tandis que le producteur ne recevrait que $230,000 sur lesquels il faudrait déduire le frais de production, de transport et toutes les autres dépenses inhérantes a leur exportation, ainsi on voit que cet article ne rend pas, la moitié du prix qu'il commande à l'interieur et que 100, barils de farine consommés par le marché domestique payent au producteur plus que 200 barils ne lui payent au dehors.

La quantité de Tabac americain, existant dans le royaume était environ de 25,000 boucauts.—Cette quantité, si elle est consommée en Angleterre, comme elle le sera probablement pour la plus grande partie, donnera au gouvernement Britannique un revenu d'environ $20,000,000, le droit étant de 72 cents par livre.

Ce simple exposé des faits montre que nous n'avons rien à attendre des marchés étrangers, et que nous ne pouvons compter que sur un marché domestique pour la consommation du surplus de nos produits agricoles.

Si les partisans des théories locofocos voulaient baser leurs calculs et leurs argumens sur les faits et le chiffres, ils seraient forcés d'arriver à la même conclusion.

Une Ville Whig.—La ville de Rochester, comté de Plymouth, Massachusetts, ne renferme pas un seul locofoco!

M. Polk est opposé à tout tarif de protection et il a pris l'engagement de faire abroger le tarif de 1842, qui accorde 2 1|2 de protection au sucre. Il a nominatement attaqué les habitans sucriers comme s'engraissant des sucurs du peuple, etc. Ce fait est positif et les preuve que nous en avons fournies sont irréfragables.

CONVENTION A BOSTON.

La grande Convention Whig qui s'est réunie à Boston le 19 septembre, efface toutes les manifestations du même genre qui ont eu lieu dans les autres Etats. Une procession composée de plus de VINGT MILLE citoyens, une foule de plus de SOIXANTE MILLE sur le lieu de réunion, voilà les chiffres aproximatifs que nous donnent nos confrères de Boston, qui font une brillante description de cette grande solennité patriótique. Le cortège où l'on distinguait une foule d'illustres citoyens et d'orateurs distingués, les bannières flottant dans les airs les fenêtres garnies de dames, l'enthousiasme universel, tout présentait un glorieux aspect. Sur vingtsix Etats Dix neuf étaient représentés par des délégations plus ou moins nombreuses. Celle de la Louisiane comptait environ cent cinquante membres; elle avait une bannière de satin blanc, frangée d'or, sur laquelle étaient d'un côté les mots: *Louisiane, éprouvée, mais fidèle;* de l'autre, dans une guirlande d'olivier: "*Nos amis peuvent compter sur nous.*"

La Convention s'est organisée par la nomination de DANIEL WEBSTER comme président: lorsqu'il a pris possession du fauteuil, le grand Orateur a prononcé une de ces allocations puissantes et pleines d'apropos dont il a le secret; il a parlé de M. Clay dans les termes les plus flatteurs, en déclarant qu'il votait avec joie pour lui. Il a discuté ensuite avec quelque développement le questions du Tarif et du Texas; puis il a fini son improvisation à peu près en ces termes:

"J'ai vu dans notre procession une bannière sur laquelle se trouve ces mots: "Des millions d'hommes nous suivent;" faisant allusion sans doute au nombre de citoyens qui viendront aux polls témoigner en faveur de la cause whig.—Mais ces mots m'ont sugéré un sentiment plus profond encore. Oui, Messieurs, des millions d'hommes nous suivent. Dans les sentiers de l'avenir, les millions se pressent sur les millions; et ceux-la examineront et jugeront nos actes; ceux-là prononceront sur nous une sentence d'approbation ou de blâme. Faisons donc notre devoir comme des hommes, sérieusement et solennellement. Nous sommes en ce moment au milieu d'une crise, qui, si nous agissons comme il faut. nous aménera dés jours de prospérité; et qui, dans le cas contraire, nous couvrera d'ombres et de ténèbres que mon œil ne saurait percer. Ma prière fervente est donc que tous et chacun, dans cette République et dans le pays, fassent leur devoir, comme, par la grâce de Dieu, je compte faire le mien."

Cette immense multitude a été ensuite haranguée, sur divers points, par plusieurs autres orateurs éminents, parmi lesquels nous remarquons M. Duncan de la Louisiane. Dans la soirée, elle se réunit de nouveau, en trois endroits différents où des discours furent encore prononcés. C'a été, nous le répétons, une grande, une magnifique solennité. L'Atlas prétend que, dans ce beau jour il ne se trouvait pas moins de cent mille whigs dans les murs de Boston!

Yankee Hear,

ST. LANDRY A SON POSTE!

GRANDE ASSEMBLEE EN MASSE ET BARBECUE.

Nous sommes autorisés par le comité de correspondance, du Clay Club de cette paroisse à annoncer qu'une grande assemblée en masse, avec Barbecue aura lieu dans le voisinage immédiate de la ville des Opelousas, Vendredi 25 du present mois d'Octobre.

Tous les habitans de cette paroisses et des paroisses Voisines, sans distinction de sexe, ou d'opinion politique sont invités à l'honorer de leur présence. Plusieurs Orateurs distingues de la Nlle. Orleans sont attendus. Mr. Conrad ex-Senateur des Etats Unis, Mr. Sever et Mr. Roselius ont promis d'être présents. D'amples préparatifs pourvoiront aux besoins de tous et permettront au Comité d'arrangemens de procurer toute espèce de Comforts aux personnes demeurant au loin.

COLLEGE FRANKLIN,
OPELOUSAS, LE.

LES commissaires du Collège Franklin se font un plaisir d'annoncer au public, que la session reguliere de cette institution commencera le premier lundi de novembre prochain.

Le Revd. Jean Burns, dernièrement de la paroisse de Natchitoches, a été nommé président; sa profonde érudition dans toutes les branches qui constituent une éducation collégiale, et son expérience comme professeur classique, sont de surs garants, pour les commissaires, qu'ils peuvent le recommander au public comme un instituteur digne de sa protection.

On enseignera dans cette institution, toutes les branches d'une complète éducation collégiale, embrassant les langues, Anglaise, française, Espagnole, Latine et Grecque, les mathematiques, la philosophie naturelle &ca.; on s'attachera particuliérement à l'enseignement complet et pratique de la langue française.

La session durera dix mois et commencera le 1er lundi de novembre prochain

Le prix de l'enseignement est fixé à $40 par session, et celui de la pension a été réduit à $120 aussi par session; l'un et l'autre payables, moitié comptant et l'autre moitié le 1er mai suivant.

Les commissaires veulent, qu'il soit bien entendu, qu'aucune extra charge ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élevera qu'à $160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs offrent de donner aux élèves la pension, le logement et ce qui en dépend; néanmoins les parents ont l'option de les placer en pension dans le voisinage, s'ils le préfèrent.

Les dortoirs du Collège ne laissent rien à desirer sous le rapport sanitaire; ils sont rastes, bien aérés, et garnis de places à feu; jamais plus de deux elèves n'occupe ront la même chambre.

Enfin les commissaires et la faculté du Collège Franklin n'épargneront ni soins, ni dépenses pour contribuer au bien être des pupilles qui leur seront confiés.

Par ordre des Commissaires.

Opelousas le 24 Oct. 1844.-tf

Vente par la cour des Preuves

IL sera vendu en vente publique, par le soussigné Juge de Paroisse dans et pour la Paroisse St. Landry,

Lundi le 25 Novembre prochain, 1844,

à la dernière résidence de feue Marcelite Lebert décédée, située sur les Côteaux de Plaquemine dans la susdite Paroisse, toutes les propsiétés en communauté entre Hypolite Léger et les héritiers de la dite Marcelite Lebert sa femme décedée, consistant en

UN MORCEAU DE TERRE,

sur lequel la dite Marcelite Lebert residait contenant neuf arpens de face, sur sept de profondeur, avec toutes les batisses et améliorations que s'y trouvent—une maison de maitre située sur la terre de Syphroien Boudreau dans cette Paroisse de St. Landry—six chevaux, une paire de Bœuf de tire, une charrette a Bœuf, une charrette a cheval &c. &c. Terms at sale.

A. GARRIGUES, *Juge de Paroisse.*

24 Octobre 1844-ts

LE LOUP BLANC.

PROLOGUE.

II.—*Le coffret de fer.*

Lorsque Nicolas Treml franchit la grand porte de son beau château de la Tremlays, il faisait nuit noire. Il jeta sa bride à ses valets sans mot dire, monta le perron d'un air distrait et se rendit tout droit à la chambre de son petit-fils. Georges dormait. C'était un joli enfant blanc et rose, dont les cheveux blonds se bouclaient gracieusement sur les broderies de l'oreiller. Sans doute un doux songe visitait en ce moment son sommeil, car sa bouche s'entr'ouvrait en un charmant sourire, tandis que ses petites mains s'agitaient et semblaient soutenir une lutte de caresses.

Quand les enfants s'ébattent ainsi en de joyeux rêves, les bonnes gens du pays de Rennes disent qu'il rient aux anges. Pensée charmante et poétique, à coup sûr; mais en Bretagne, tout ce qui est poétique et charmant tourne bien vite à la mélancolie: on regarde cette joie du sommeil comme un présage de mort. L'enfant rit aux anges, parce que les anges de Dieu sont là, autour de son chevet, pour emporter son âme au ciel.

Nicolas Treml se pencha sur la couche de son petit-fils. Sa lèvre barbue toucha la joue satinée de l'enfant qui ne s'éveilla point.

Arthur de Bretagne! murmura le vieux gentilhomme qui ne pouvait oublier les paroles de Jean Blanc; si le dernier rejeton de ma race allait être sacrifié!... Mais non! cet homme est un fou, et mon cousin de Vaunoy ne ressemble point à l'anglais Jean-Sans-Terre!

Il s'assit auprès du chevet de Georges et donna son esprit à de profondes méditations.

M. de la Tremlays, puissamment riche et noble comme nous l'avons dit, avait perdu son fils unique deux ans auparavant. Ce fils, qui avait nom Jacques Treml et était père de Georges, avait été de son vivant un homme fort et brave; Nicolas Treml lui avait inculqué de bonne heure sa haine pour la France, son amour pour la Bretagne, deux sentiments qui chez lui affectaient tous les caractères de la passion. La mort de Jacques fut pour le vieux gentilhomme un coup bien cruel. Ce n'était par seulement un fils, c'était l'héritier de ses croyances qui descendait dans la tombe. Il se sentait vieillir. Aurait-il le temps d'inoculer à Georges sa haine et son amour?

Les monarques, à qui Dieu retire le fils qui devait continuer leur œuvre politique laborieusement commencée, regardent avec désespoir le berceau de l'orphelin royal. Cet enfant mettra vingt ans à se faire homme et il ne faut qu'un jour pour voir crouler une dynastie. Nicolas Treml n'était pas roi, mais il se regardait comme le dernier représentant d'une pensée vaincue qui pouvait à son tour remporter la victoire. Jacques était son bras droit, son successeur, son *alter ego;* Georges n'était qu'un enfant. Au lieu d'une arme à l'épreuve, Nicolas Treml n'avait plus qu'un faible roseau dans la main.

Il y avait, de par la province de Bretagne, une famille pauvre et de noblesse douteuse qui se prétendait branche de Treml et ajoutait ce nom au sien propre. Avant la mort de Jacques, M. de la Tremlays avait intenté à cette famille de Vaunoy un procès pour la contraindre à se désister de toute prétention ou nom de Treml. Le procès était pendant, et, suivant toute apparence, le parlement de Rennes allait condamner les Vaunoy, lorsque Jacques mourut. Ce fatal événement sembla changer subitement les desseins de M. de la Tremlays. Il arrêta l'action pendante au parlement de Rennes, et invita Hervé de Vaunoy, l'aîné de la famille à se rendre aussitôt près de lui. Celui-ci n'eut garde de refuser l'invitation.

Il traversa la forêt, monté sur son piètre cheval de labour. Arrivé sur la lisière qui touchait le domaine de Treml et les futaies du Boïexis, il ôta respectueusement son feutre et salua toutes ces richesses, tandis qu'un triomphant sourire relevait les coins de ces minces lèvres sous les crocs fauves de sa moustache.

Hervé de Vaunoy pouvait avoir alors quarante ans. C'était un petit homme replet, à chevelure roussâtre, dont les exubérants anneaux encadraient un visage souriant et d'expression débonnaire. Ses yeux gris disparaissaient presque sous les longs poils de ses sourcils, mais ce qu'on en voyait était fort avenant et cadrait au mieux avec la fraicheur vermeille de ses joues. En somme, il avait l'air du meilleur vivant qui fût au monde, et il était impossible de le voir une fois sans se dire: Voilà un excellent petit homme! La seconde fois, on ne disait rien du tout. La troisième, on pensait à part soi que le petit homme pouvait n'être point si bon qu'il voulait le paraître.

Chemin faisant, il inspecta le manoir du Boïexis qu'il trouva très à son gré, ses fermes, métairies et tenues, qui lui parurent bien en point, et les bois dont il admira cordialement la belle venue. Pendant cela, son sourire vainqueur ne le quittait point. On eût dit que le petit homme se voyait déjà dans l'avenir propriétaire et seigneur de toutes ces belles choses. Mais ce que le flatta le plus, ce fut le château de la Tremlays lui-même. A la vue de ce fier édifice qui ouvrait sur une immense avenue sa grand porte écussonnée, Hervé de Vaunoy arrêta son cheval de charrette et ne put retenir un cri d'allégresse.

Saint-Dieu! murmura-t-il tout ému, notre maison de Vaunoy tiendrait avec ses étables, écuries et pigeoniers sous le portail de ce noble château... Il faudrait que monsieur Nicolas Treml, mon cousin, eût l'âme bien dure pour ne point me donner un gite en quelque coin, et quand on a pied dans un coin et bonne volonté, le diable fait le reste.

Il souleva le lourd marteau de la porte, et mit de côté son sourire pour prendre un air humble et décemment réservé.

M. de la Tremlays était assis sous le manteau de la haute cheminée de sa salle à manger. A son côté, un grand et beau chien de race sommeillait indolemment. Dans un coin, le petit Georges, âgé de quatre ans alors, jouait sur les genoux de sa nourrice. On annonça Hervé de Vaunoy.

Le vieux seigneur se tourna lentement vers le nouveau venu, et le chien, se dressant sur ses quatre pattes, poussa un sourd grognement.

Paix, Job dit M. de la Tremlays.

Le chien se recocha sans quitter des yeux le seuil où Hervé se tenait découvert et respectueusement incliné. M. de la Tremlays continuait d'examiner ce dernier au silence. Au bout de quelques minutes, il parut prendre tout-à-coup une résolution et se leva.

Approchez, monsieur mon cousin, dit-il avec une brusque courtoisie; vous êtes le bienvenu au château de nos communs ancêtres.

Hervé ne put retenir un tressaillement de joie, en voyant sa parenté, à laquelle il ne croyait guère lui-même, sitôt et si aisement réconnue. Sur un geste du vieux seigneur, il prit place sous le manteau de la cheminée. L'entrevue fut courte et décisive.

J'espère, monsieur de Vaunoy, dit Nicolas Treml, que vous êtes un vrai Breton! Oui, Saint-Dieu! mon cousin, répondit Hervé, un vrai Breton. Déterminé à donner sa vie pour le bien de la duché! et son sang, monsieur de la Tremlays!.... Ses os et sa chair! Détestant la France!.... Saint-Dieu! abhorrant la France, monsieur mon digne parent! A la bonne heure! s'écria Nicolas Treml enchanté. Touchez là, Vaunoy, mon mon ami. Nous nous entendrons à merveille, et mon petit-fils Georges aura un père en cas de malheur.

Hervé fut installé le soir même au château de la Tremlay, et, depuis lors, il ne le quitta plus, Georges lui était spécialement confié et nous devons reconnaitre qu'il affectait en toute occasion pour l'enfant une tendresse extraordinaire.

Les choses restérent ainsi durant dix-huit mois. M. de la Tremlays prenait Hervé en confiance. Il le regardait comme un excellent et loyal parent. Les commensaux du château faisaient comme le maitre et Vaunoy avait l'estime de tout le monde. Il n'y avait que deux personnages auprès desquels il n'avait point su trouver grâce: le premier et le plus considérable était Job, le chien favori de Nicolas Treml; le second n'était autre que Jean Blanc, l'Albinos. Chaque fois que Vaunoy entrait au salon, Job fixait sur lui ses deux rondes prunelles et grognait dans ses soies jusqu'à ce que M. de la Tremlays lui eût imposé péremptoirement silence. Vaunoy avait beau le flatter, il perdait sa peine; Job, en bon Breton qu'il était, avait la tête dure et ne changeait point volontiers de sentiment. M. de la Tremlays s'étonnait souvent de l'aversion que Job montrait à son cousin; cela lui donnait même parfois à réfléchir, car il tenait Job pour un chien perspicace, prudent et de bon conseil. Mais Vaunoy, d'autre part, était si serviable, si dévoué! Et puis, Saint-Dieu! il détestait si cordialement la France! Le moyen de concevoir des soupçons sérieux contre un homme qui abhorrait M. le régent!

Quant à Jean Blanc, sa haine était beaucoup moins redoutable. Jean Blanc, en effet, occupait, dans l'échelle sociale, une position infiniment plus humble que celle de Job. Il était, reçu dans les cuisines du château, parce que l'hospitalité bretonne accueillait hommes, mendiants et animaux avec une égale religion; mais c'était à grand'peine qu'il conquérait sa place au feu; et il lui fallait exécuter bien des cabrioles pour désarmer le mauvais vouloir du maître d'hôtel lors de la distribution des vivres.

Arrière, méchant lapin blanc! disait ce chef des valets de Treml. N'as-tu pas honte, gibier de rebut, de demander la pitance d'un chrétien?

Jean, suivant son humeur, hochait la tête en éclatant de rire, ou baissait ses yeux pleins de larmes. Parfois un éclair de raison ou de fierté semblait traverser sa cervelle. Alors, la bordure enflammée de ses paupières devenait livide, tandis qu'une tache écarlate se dessinait sur sa joue. C'était l'affaire d'un instant. Jude prenait le parti du pauvre Albinos dont l'apathie naturelle avait déjà triomphé de sa fugitive colère.

Un peu plus de charité, maître Alain, disait l'écuyer Jude au majordome. Jean Blanc est le fils de son père, qui était un digne serviteur de Treml. Notre monsieur n'entend pas qu'on traite ainsi les bonnes gens de la forêt.

Jude ne mentait point, Nicolas Treml était doux envers ses vassaux; mais, si accompli que soit le maître, l'insolence, cette gangrène de la valetaille, sait toujours se faire place en quelque coin de l'office.

Alain, le maître d'hôtel, grommelait un juron armorican et coupait à Jean Blanc un morceau de pain de mauvaise grâce. Celui-ci trempait aussitôt sa soupe, sans rancune apparente, et la dévorait avecla plus parfaite égalité d'âme. Quand il avait fini, on lui donnait un seconde écuelle de bouillon bien chaud qu'il portait à son père, Mathieu Blanc, le vieux vannier de la Fosse-aux-Loups.

Cette tranquillité de Jean Blanc, était-elle feinte ou réelle? nous ne saurions trancher cette